



Cadre Appel à Projets – FR Agorantic

Projets *Données ouvertes*

Année 2026

Calendrier

24 mars 2025	Lancement de l'appel à projet
12 mai 2025	Date limite pour l'envoi des projets
26 juin 2025	Validation en CS
7 juillet 2024	Annonce des projets financés
Janvier 2026	Déblocage des fonds

Soumission des projets

Vos projets devront être envoyés à l'adresse suivante : fr-agorantic@univ-avignon.fr

Ils seront transmis au moyen de fichier joint au format PDF, nommés : **ACRONYME-AAP-Données-Agorantic-2026 .pdf**, où ACRONYME doit être remplacé par l'acronyme du projet.

Contexte

L'ouverture des données publiques est devenue une obligation pour toutes les collectivités locales depuis l'adoption de la loi pour une République Numérique (loi du 7 octobre 2016). Pour les organismes publics, ouvrir davantage leurs données doit se traduire par des réutilisations plus fréquentes et plus larges. Différents niveaux d'ouverture sont constatés, du simple dépôt des données brutes sur un espace partagé à la mise en place de normes qui aident à augmenter l'utilité des données ouvertes.

Comme levier de sa politique scientifique, la FR Agorantic met en place, sur la dotation d'Avignon Université et du CNRS, un appel à projets fléché sur la question des données et de l'open data.

Objectifs

- Valoriser les résultats et méthodologies de recherche en développant l'ouverture des données et/ou des codes sources logiciels pour permettre leur réutilisation par les chercheurs de la FR, d'autres chercheurs et les professionnels concernés.
- Consolider les bases de données existantes (nettoyage, structuration, interopérabilité, ouverture, documentation et accessibilité), les logiciels et en assurer la maintenance.
- Travailler sur la question de la qualité des données en tant que condition d'une ouverture efficiente : qualité (fiabilité / homogénéité) des données au départ (modalités de recueil, et de structuration, refus ou obstruction des sources, etc.) ; homogénéité des contenus ; exhaustivité de l'information ; accessibilité et exploitabilité ; modes de gouvernance pour la production et la diffusion ; maintenance.
- Comparer, actualiser et croiser des sources de données différentes traitant d'un même objet.
- Développer une approche critique et une réflexion épistémologique sur la donnée, en tant que ressource pour la recherche.

Éligibilité

- Le porteur principal du projet doit être rattaché à un laboratoire membre d'Agorantic.
- Le projet doit associer **au moins deux laboratoires** couvrant **des champs disciplinaires différents**, et dont l'un

au moins est membre de la FR.

Dépenses éligibles (fonctionnement) : prise en charge de prestations, gratification de stagiaires, missions et achat de logiciels et de petits matériels, réunions.

Dépenses non éligibles : investissement/équipement (supérieur à 600€), documentation (abonnement revues), organisation de journées d'études (fait l'objet d'un appel à projet dédié). **Attention, il n'est plus possible de rémunérer du personnel contractuel sur les fonds des appels à projet.**

NB : si le projet soumis fait suite à un projet précédemment financé par Agorantic, vous devez présenter les évolutions du projet et justifier la nouvelle demande.

Montant maximum alloué : 8 000 €

Important : Les sommes attribuées feront l'objet d'un transfert au laboratoire AU porteur principal du projet (à indiquer) et devront impérativement être **dépensées avant le 15 décembre 2026**.

Critères d'évaluation

- **la qualité scientifique** et la clarté du projet (problématique, méthodologie, résultats attendus ...)
- la prise en compte des **objectifs** de l'appel à projet ;
- la dimension **interdisciplinaire** (au minimum 2 laboratoires de disciplines différentes dont un membre de la FR Agorantic doivent être associés) ;
- les éventuels **partenariats** et les formes de **valorisation** envisagées ;
- l'**adéquation** des moyens demandés avec la réalisation du projet ;
- inscription du projet dans une démarche de **science ouverte**.

Les porteurs de projets financés prennent les engagements suivants :

1. Fournir un **bref rapport** à l'issue du projet ;
2. **Effectuer une présentation orale** de leurs résultats au cours de l'année suivant la fin du projet (journées hors les murs, séminaire, symposium...)
3. **Identifier explicitement la FR Agorantic comme financeur**, à la fois dans les **publications** issues du travail (section *Remerciements* ou *Acknowledgements*) et dans les champs prévus à cet effet lors de la déclaration sur la **plateforme HAL**.

Pour tout complément d'information : contactez fr-agorantic@univ-avignon.fr